

Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier (fiche nationale)

RNCP39812 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310, 313
Formacode(s)	42171, 42133, 42178, 42186, 42158
Code(s) ROME	C1502, C1503, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN · SIRET : 19692437700282

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMA SUP ARL	43903961100025	Former
FORMASUP PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	39391439500057	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Les différents marchés de l'immobilier (immobilier privé, public, social) se caractérisent par des mutations importantes sous la pression d'un environnement économique, social, technique et juridique encore plus complexe, en perpétuel changement. La prise de conscience écologique renforcée par un cadre réglementaire plus soucieux du développement durable, la digitalisation des outils de travail et des bâtiments, la raréfaction du foncier, les objectifs de zéro artificialisation des sols, le prix du bâti, les problématiques de vacances de locaux ou d'impayés, développent de nouvelles pratiques et attentes des clients/usagers alors que la concurrence s'intensifie et que la valorisation patrimoniale implique des stratégies plus fines.

Dans ce contexte, la Licence Professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine

immobilier permet avant tout de développer des capacités d'adaptation aux changements en renforçant :

- Le sur-mesure des stratégies patrimoniales en matière immobilière, pour son propre compte ou pour le compte d'autrui,
- L'exploitation et l'analyse des données pour une meilleure veille des opportunités ou évolutions du marché, afin de rendre la gestion et le développement du patrimoine immobilier plus pertinents,
- La culture et la pratique de la communication digitale pour auditer, gérer, vendre et communiquer avec les prospects, les usagers ou les clients, avec les fournisseurs et prestataires, et les différents acteurs de l'opération immobilière,
- L'expertise technique, juridique, financière et fiscale, pour améliorer la gestion et assurer le développement du patrimoine immobilier, apporter de la valeur ajoutée à l'accompagnement client/usager dans le processus de vente, location.

Les concertations régulières avec la profession soulignent l'importance des ponts entre Promotion, Gestion et Transaction. Il s'agit d'amener les titulaires de la mention à avoir une vision la plus précise possible des stratégies de gestion et de développement de patrimoine immobilier, du cycle de vie d'un immeuble, des opérations de production, d'achat de foncier ou de bâti, de vente de biens, de mise en location, de gestion.

Il s'agit de développer des compétences et des capacités d'adaptation permettant la construction d'une analyse et, d'une conduite du conseil au gré des mutations en matière de politique d'aménagement, de financement, de projet de construction ou de travaux, de prospection, de mise en vente, de gestion, de maintien en l'état, d'amélioration, de rentabilité, voire de démolition.

La licence professionnelle mention Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier permet de justifier de l'aptitude professionnelle requise pour la demande des cartes professionnelles Transaction (Transactions sur les immeubles et fonds de commerce), Gestion (Gestionnaire de biens immobiliers), Syndic (Syndic de copropriété).

ACTIVITÉS VISÉES

- Participation à la mise en œuvre d'une stratégie d'optimisation de la gestion et du développement du patrimoine immobilier de l'acteur concerné
- Assistance à la gestion et au développement d'un patrimoine immobilier pour son propre compte (acteur public, bailleurs sociaux, marchands de biens, entreprises) ou pour le compte d'un tiers
- Gestion d'un patrimoine immobilier sur un plan administratif, technique, juridique, fiscal, financier et commercial
- Mise en œuvre de procédure de règlement amiable, pré-contentieuse et, le cas échéant, suivi d'une procédure contentieuse en lien avec un professionnel du droit
- Assistance au montage d'opération immobilière (construction, réhabilitation...)
- Prospection, acquisition et commercialisation de biens immobiliers
- Accompagnement du candidat à l'acquisition/location de la visite du bien à la signature de l'acte juridique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Assurer une veille des évolutions du marché
- Définir et mettre en place un plan de commercialisation des biens du patrimoine immobilier et de développement du patrimoine immobilier
- Évaluer les incidences fiscales de l'acquisition et de la détention d'un bien immobilier et mesurer les conséquences de la cession d'un bien immobilier
- Mettre en place des actions adéquates en termes de marketing opérationnel
- Prospecter, évaluer la valeur d'un bien immobilier
- Apprécier les besoins et les attentes, conseiller et accompagner les clients/usagers dans un choix raisonné
- Assurer la visite des biens aux fins d'acquisition ou commercialisation et accompagnement dans le processus contractuel
- Assurer une veille permanente des outils d'aménagement du territoire, de rénovation thermique et des décarbonations du secteur de l'immobilier
- Contribuer à la définition de la stratégie de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier
- Contribuer au montage d'opérations de rénovation thermique, en mobilisant les acteurs et experts compétents
- Contribuer à la définition et assurer le suivi des indicateurs de performance : taux d'occupation, taux d'indexation des loyers, décence
- Participer à la proposition des axes d'amélioration dans la gestion du patrimoine, participer au pilotage des données
- Participer à la mise en place des procédures assurant la conformité de l'activité à la réglementation
- Gérer un patrimoine immobilier sur un plan administratif, technique, juridique, fiscal, financier et commercial
- Assurer le suivi de l'état du patrimoine immobilier, participer à la mise en œuvre de la politique de gestion du parc dans le respect de la réglementation.
- Réaliser des audits techniques et environnementaux des biens en vue de leur certification ou labélisation
- Assurer la coordination avec les prestataires (assureurs, agents entretien, artisans...)
- Prévenir les risques et gérer la sinistralité sur le parc immobilier
- Participer au traitement des conflits (impayés, troubles de voisinage, désordres de construction...) et favoriser leur règlement amiable et, le cas échéant, mettre en place une procédure contentieuse, en lien avec les professionnels du droit
- Assurer une veille permanente des outils d'aménagement du territoire
- Participer au montage d'un projet immobilier : rédiger un cahier des charges et un appel d'offre, vérifier la conformité du projet aux documents d'urbanisme et autorisations d'urbanisme en tenant compte des législations en vigueur
- Participer au montage juridique de l'opération immobilière
- Assurer le suivi du projet immobilier, suivi administratif et financier du projet entre les différents prestataires avant réception

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP39812BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto évaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC06 — Prospecter et acquérir des biens, commercialiser des biens du patrimoine immobilier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille des évolutions du marché
- Définir et mettre en place un plan de commercialisation des biens du patrimoine immobilier et de développement du patrimoine immobilier
- Évaluer les incidences fiscales de l'acquisition et de la détention d'un bien immobilier et mesurer les conséquences de la cession d'un bien immobilier
- Mettre en place des actions adéquates en termes de marketing opérationnel
- Prospecter, évaluer la valeur d'un bien immobilier
- Apprécier les besoins et les attentes, conseiller et accompagner les clients/usagers dans un choix raisonné
- Assurer la visite des biens aux fins d'acquisition ou commercialisation et accompagnement dans le processus contractuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC07 — Contribuer à la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de patrimoine immobilier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille permanente des outils d'aménagement du territoire, de rénovation thermique et des décarbonations du secteur de l'immobilier
- Contribuer à la définition de la stratégie de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier
- Contribuer au montage d'opérations de rénovation thermique, en mobilisant les acteurs et experts compétents
- Contribuer à la définition et assurer le suivi des indicateurs de performance : taux d'occupation, taux d'indexation des loyers, décence
- Participer à la proposition des axes d'amélioration dans la gestion du patrimoine, participer au pilotage des données
- Participer à la mise en place des procédures assurant la conformité de l'activité à la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC08 — Gérer un patrimoine immobilier pour le compte d'un tiers ou son propre compte

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer un patrimoine immobilier sur un plan administratif, technique, juridique, fiscal, financier et commercial
- Assurer le suivi de l'état du patrimoine immobilier, participer à la mise en œuvre de la politique de gestion du parc dans le respect de la réglementation.
- Réaliser des audits techniques et environnementaux des biens en vue de leur certification ou labellisation
- Assurer la coordination avec les prestataires (assureurs, agents entretien, artisans...)
- Prévenir les risques et gérer la sinistralité sur le parc immobilier
- Participer au traitement des conflits (impayés, troubles de voisinage, désordres de construction...) et favoriser leur règlement amiable et, le cas échéant, mettre en place une procédure contentieuse, en lien avec les professionnels du droit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39812BC09 — Développer le patrimoine immobilier dans une logique de construction et réhabilitation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille permanente des outils d'aménagement du territoire
- Participer au montage d'un projet immobilier : rédiger un cahier des charges et un appel d'offre, vérifier la conformité du projet aux documents d'urbanisme et autorisations d'urbanisme en tenant compte des législations en vigueur
- Participer au montage juridique de l'opération immobilière
- Assurer le suivi du projet immobilier, suivi administratif et financier du projet entre les différents prestataires avant réception

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- L68 : Activités immobilières
- L68.10 : Transactions sur biens immobiliers propres
- L68.20 : Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de clientèle dans le secteur du logement social
- Assistant de gestion locative
- Gestionnaire de contentieux dans le secteur du logement social ou tertiaire
- Assistant de conseiller technique en immobilier
- Assistant de gestionnaire/responsable de programmes immobiliers
- Assistant de gestionnaire/responsable d'unité de gestion immobilière
- Gestionnaire junior en patrimoine immobilier
- Assistant de chargé de commercialisation en immobilier

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Responsable de secteur chez un bailleur social
- Gestionnaire d'actifs immobiliers (Asset manager)
- Gestionnaire immobilier (Property manager)
- Marchand de biens

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi du 2 janvier 1970 (dite « loi Hoguet ») et son décret d'application du 20 juillet 1972 exigent une carte professionnelle de toute personne qui intervient d'une manière habituelle dans certaines opérations qu'elle liste. Il s'agit notamment de l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non-bâtis ; de l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce ; ainsi que de la gestion immobilière. Cette carte professionnelle, délivrée par la CCI, porte mention des opérations autorisées (transactions sur immeubles, fonds de commerce et/ou gestion immobilière).

La licence professionnelle mention Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier permet de justifier de l'aptitude professionnelle requise pour obtenir les cartes professionnelles Transaction (Transactions sur les immeubles et fonds de commerce), Gestion (Gestionnaire de biens immobiliers), Syndic (Syndic de copropriété) (article 11 du Décret n°72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et fonds de commerce).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 182 €
Selon la branche	6 600 € – 8 182 €
Prise en charge	Branches concernées
8 182 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 000 €	CPNE du notariat
6 600 €	CPNEFP de la branche des gardiens, concierges et employés d'immeubles

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29783

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://univ-cotedazur.fr/>

<https://www.univ-lyon3.fr/>

<https://www.parisnanterre.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39812/>